



REUSSIR LA CONTRACTUALISATION DE SON CPOM

Contexte

L'entrée dans le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens conduit à une évolution de la procédure budgétaire dont les modalités et les enjeux doivent être appréhendés en amont de la signature. Au-delà, cette formation vise à saisir la logique particulière du CPOM, prendre connaissance des points de vigilance et se préparer, à l'aide d'une méthodologie, aux phases de diagnostic, négociation et signature du contrat.

Objectifs / Compétences visées

- Connaître les spécificités juridiques liées à la contractualisation
- Comprendre les enjeux et les caractéristiques du CPOM
- Préparer son organisation à la démarche de contractualisation
- Comprendre et anticiper les conséquences budgétaires et financières

Contenu

- **Introduction - Cadre juridique**
 - Le contexte et les enjeux actuels selon les secteurs
 - La procédure budgétaire
 - L'évaluation 2.0
- **Le CPOM**
 - Les fondamentaux
 - Cadre juridique
 - Les logiques à l'œuvre et les évolutions induites
 - La préparation : réflexions préalables et autodiagnostic
 - Le diagnostic stratégique et la négociation
 - La mise en œuvre
- **Moyens, financement et comptabilité**
 - Le budget base zéro et sa méthodologie
 - Plan pluriannuel de financement
 - Tableau des surcoûts d'exploitation
 - Affectation des résultats

JE M'INSCRIS

Date(s) & Lieu(x)

6 mai 2025 - Montpellier

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

385 € - Adhérent

445 € - Non-adhérent

INTRA (sur devis)

Public

Dirigeants, responsables administratifs et financiers, comptables, contrôleurs de gestion

Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants.

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Nam Phuong LACROIX et /ou un.e conseiller.ère technique référent.e sectoriel.le, David CAMPOS, expert-comptable

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable